

Arrondissement de :
Céret

N°2020/24

Commune de LAMANERE 66230

Canton de :
Prats-De-Mollo

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine : **5**
Sous-Domaine :
5.3

Séance ordinaire du Conseil Municipal du treize août deux mille vingt à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame le Maire, Gisèle JUANOLE.

**Objet : Renonciation
Indemnités Maire et
Adjoints**

Présents : Mesdames Démoulin-Juanole Pierrette, MARGALEF Séverine, Messieurs CUVILLIEZ Gérard, PUJOL Jacky, FONT Claude, LAÏLLE J.Paul.
Formant la majorité des membres en exercice,

Le nombre de
conseillers
municipaux en
service est de :
Sept

Absent : Néant.

Empêché : Néant.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur LAÏLLE Jean-Paul.

CONVOCATION C.M
EN DATE DU :
07 août 2020

Madame le Maire, JUANOLE Gisèle et Messieurs PUJOL Jacky, (1er adjoint) CUVILLIEZ Gérard (2ème adjoint), ont fait part au conseil municipal de leur souhait de renoncer à leur indemnité d' élu.

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10/08/2020

Chaque élu concerné, a fourni une attestation de renonciation d' indemnités, en date du 13 juillet 2020 et vouloir exercer leurs fonctions bénévolement.

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 14/08/2020

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

S/PREFECTURE LE : Lamanère, le 13 août 2020.

PAR PUBLICATION
LE :

Le Maire,
Gisèle JUANOLE

PAR DELEGATION
LE :
(Signature)
Prénom Nom

Accusé de réception Préfecture du
N°

Juanole



REÇU LE :

31 AOÛT 2020

SOUS-PREFECTURE
DE CÉRET